

Profil statistique en habitation de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

Présentation

La Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine a élaboré un profil statistique des ménages et du parc de logements pour l'ensemble de la ville de Montréal, chacun des arrondissements montréalais et leurs quartiers (quartiers de référence). Cette initiative a pour but de permettre aux intervenants du domaine de l'habitation de mesurer l'évolution des conditions de logement des ménages à partir des données du recensement de 2006 et de mieux cerner les enjeux et préoccupations locales à cet égard. Les profils se composent de faits saillants, graphiques et tableaux facilitant les comparaisons.

En un clic, visionnez l'un des thèmes abordés :

- > Nombre de ménages
- > Mode d'occupation des ménages
- > Composition des ménages
- > Composition des ménages et mode d'occupation
- > Ménages avec enfants et nombre de chambres à coucher
- > Distribution des ménages par catégories d'âges
- > Ménages dont le principal soutien est né à l'extérieur du Canada
- > Revenu annuel des ménages (2005)
- > Taux d'effort des ménages
- > Ménages locataires sous le seuil de revenu de besoins impérieux
- > Parc de logements privés, sociaux et communautaires
- > Période de construction des logements
- > État d'entretien des logements
- > Quelques définitions

Les quartiers de référence en habitation

Les quartiers de référence ne sont pas des entités administratives officielles, mais représentent des entités de planification (les anciens quartiers de planification de Montréal). Ils offrent un profil socio-économique relativement homogène des ménages ou sont délimités par des barrières physiques importantes (chemin de fer, autoroute, etc.). Ces quartiers représentent parfois des réalités historiques. Mentionnons que les arrondissements issus de la fusion municipale (2002) ont participé à l'exercice de délimitation des nouveaux quartiers. Vous trouverez une carte de tous les quartiers de la Ville à la fin du document.

Les ménages

Un ménage est constitué d'une personne ou groupe de personnes occupant un même logement. De ce fait, les données sur les ménages constitue une base pertinente pour analyser les conditions de logement.

Les écarts entre les variables et les totaux

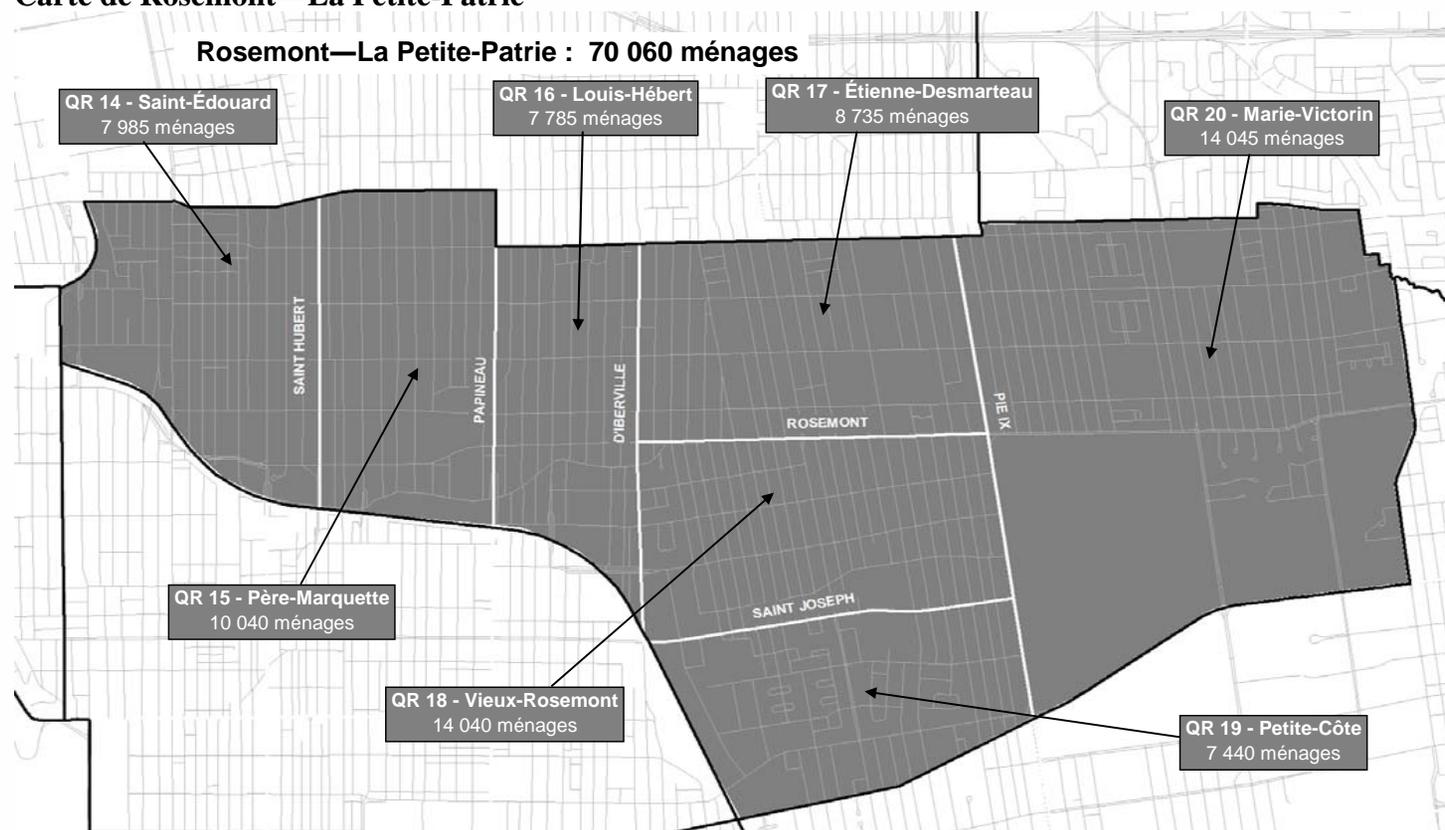
Toutes les données provenant de Statistique Canada ont été arrondies de manière aléatoire à un multiple de 5 (0 – 5 – 10), ce qui explique parfois les écarts entre la somme des données (horizontale ou verticale) et les totaux indiqués. Ceci s'observe dans la majorité des tableaux présentés dans ce document.

Nombre de ménages

Faits saillants

- En 2006, l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie comptait 70 060 ménages, ce qui représentait 9,4 % des 743 235 ménages de la ville de Montréal.
- Entre 2001 et 2006, le nombre de ménages de l'arrondissement a augmenté de 2,8 %. Cette hausse est légèrement moindre que celle observée pour l'ensemble de la ville de Montréal (3,3 %) (voir p. 5).
- Plus finement, le nombre de ménages par quartier varie de 7 440 pour Petite-Côte (19) à 14 045 pour Marie-Victorin (20).

Carte de Rosemont—La Petite-Patrie



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Cartographie : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

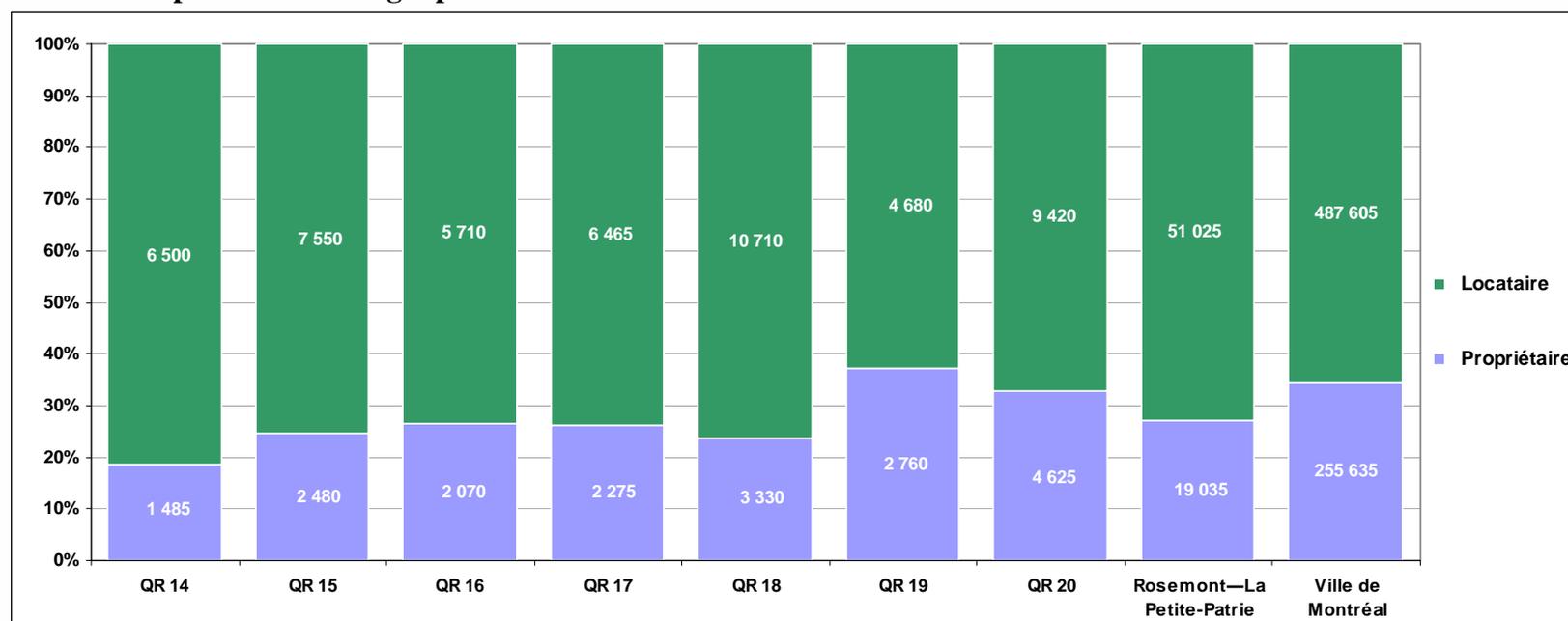
Pour alléger les tableaux et graphiques, les quartiers de référence seront abrégés à leur dénomination numérique (ex. QR 01).

Mode d'occupation des ménages

Faits saillants

- Quoique formé majoritairement de locataires, l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie a connu une forte augmentation de propriétaires entre 2001 et 2006 :
 - 72,8 % des ménages de l'arrondissement sont locataires; pour la ville de Montréal, ce pourcentage s'élève à 65,6 %.
 - Le nombre de ménages propriétaires a augmenté de 7,9 % par rapport à 2001, ce qui s'approche de la hausse de 10,7 % pour la ville de Montréal. Le nombre de ménages locataires de l'arrondissement a augmenté 1,0 % comparativement à une très faible baisse de 0,2 % de ménages locataires de la ville.
- Le quartier Petite-Côte (19) a la proportion de ménages propriétaires la plus élevée avec 37,1 %, tandis que le quartier Saint-Édouard (14) a celle de ménages locataires la plus élevée avec 81,4 %.

Mode d'occupation des ménages par secteur



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Composition des ménages

Avis aux lecteurs :

Les catégories traitant des « ménages avec enfants » présentées dans ce document diffèrent du concept de « familles de recensement » utilisé par Statistique Canada. Cette dernière catégorie est plus large que celle des ménages avec enfants car, d'une part, elle considère les couples sans enfants comme des familles et, d'autre part, chacune des familles qui cohabitent dans un même logement. Dans ce dernier cas, un découpage par ménages comptera ces familles qui cohabitent un même logement comme un seul ménage nommé « ménage multifamilial ».

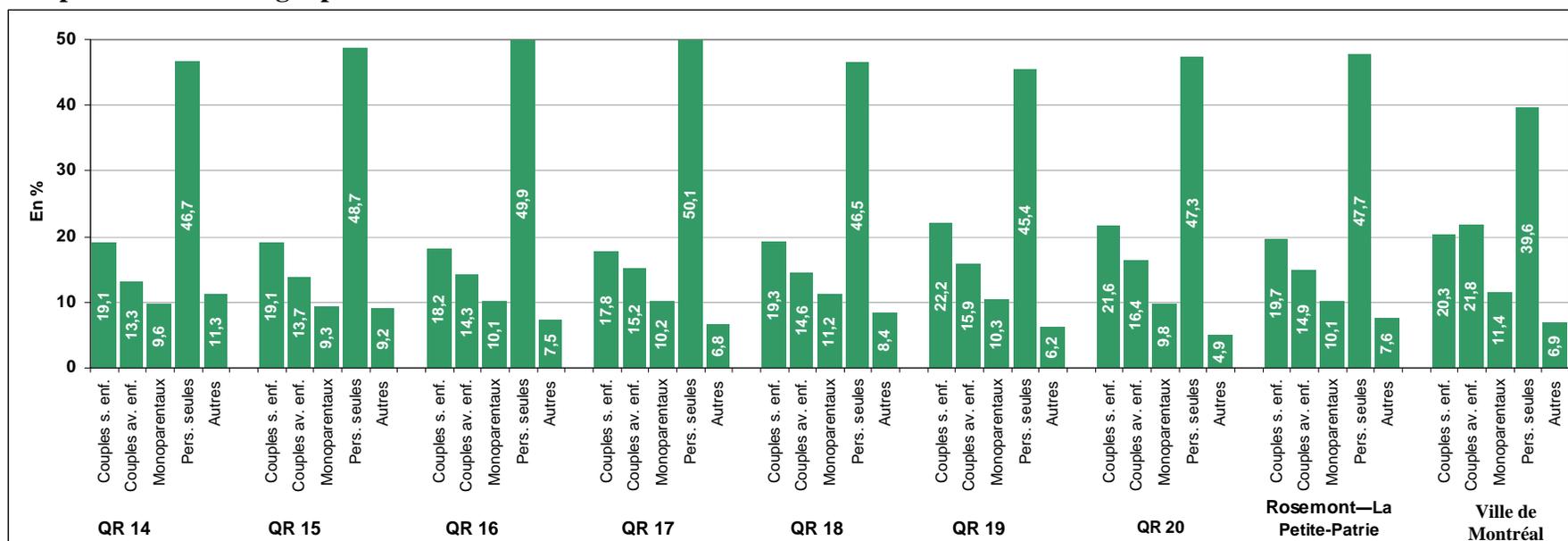
Faits saillants

- L'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie est composé principalement de personnes seules, soit dans une proportion de 47,7 %. Suivent ensuite les couples sans enfants avec 19,7 % et ceux avec enfants avec 14,9 %¹. Pour la ville de Montréal, les personnes seules constituent 39,6 % des ménages suivis des couples avec enfants avec 21,8 %.
- En termes de croissance, ce sont les couples sans enfants qui ont augmenté le plus entre 2001 et 2006 dans l'arrondissement (+4,7 %) suivi des personnes seules (+3,9 %), ce qui est similaire à la ville de Montréal avec respectivement 4,1 % et 4,5 %². On remarque cependant une diminution des ménages monoparentaux (-8,4 %) dans l'arrondissement comparativement à une légère hausse dans Montréal (+0,4 %).
- Tous les quartiers ont un pourcentage de personnes seules nettement plus élevé que la moyenne montréalaise.

¹ Pour le nombre total de ménages avec enfants, voir p. 7.

² En excluant les ménages de la catégorie « autres » qui ont augmenté de 5,2 % à Montréal et de 8,3 % dans l'arrondissement.

Composition des ménages par secteur



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

* Les ménages « autres » incluent les ménages multifamiliaux et ceux de 2 personnes ou plus non apparentées.

Composition des ménages (2006) et variation entre 2001 et 2006

	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Ménages monoparentaux	Personnes seules	Autres	Tous ménages
Rosemont—La Petite-Patrie	13 795	10 415	7 095	33 445	5 310	70 060
Variation 2001-2006 (%)	4,7	2,6	-8,4	3,9	8,3	2,8
Ville de Montréal	151 065	161 945	84 500	294 090	51 635	743 235
Variation 2001-2006 (%)	4,1	1,4	0,4	4,5	5,2	3,3

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005) et du recensement de 2001 (CO-0658).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

* Les ménages « autres » incluent les ménages multifamiliaux et ceux de 2 personnes ou plus non apparentées.

Composition des ménages et mode d'occupation

Faits saillants

- Les couples avec enfants sont majoritairement propriétaires dans l'arrondissement ainsi que dans la ville de Montréal.
- Les personnes seules sont principalement locataires et ce, tant dans l'arrondissement avec un pourcentage de 83,7 % que dans la ville de Montréal avec 78,6 %.
- Les ménages du quartier Saint-Édouard (14) se démarquent par la proportion de ménages locataires plus élevée que l'arrondissement et ce, pour tous les types de ménages.

Composition des ménages et mode d'occupation par secteur

	QR 14		QR 15		QR 16		QR 17		QR 18		QR 19		QR 20		Rosemont—La Petite-Patrie		Ville de Montréal	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Couples sans enfants	1 525	100,0	1 915	100,0	1 415	100,0	1 555	100,0	2 705	100,0	1 650	100,0	3 030	100,0	13 795	100,0	151 065	100,0
Propriétaires	420	27,5	635	33,2	550	38,9	715	46,0	990	36,6	775	47,0	1 415	46,7	5 505	39,9	71 545	47,4
Locataires	1 105	72,5	1 280	66,8	865	61,1	840	54,0	1 715	63,4	875	53,0	1 615	53,3	8 290	60,1	79 520	52,6
Couples avec enfants	1 060	100,0	1 380	100,0	1 110	100,0	1 325	100,0	2 050	100,0	1 180	100,0	2 305	100,0	10 415	100,0	161 945	100,0
Propriétaires	390	36,8	695	50,4	530	47,7	745	56,2	915	44,6	740	62,7	1 360	59,0	5 380	51,7	87 520	54,0
Locataires	670	63,2	685	49,6	580	52,3	580	43,8	1 135	55,4	440	37,3	945	41,0	5 035	48,3	74 430	46,0
Ménages monoparentaux	770	100,0	930	100,0	790	100,0	890	100,0	1 575	100,0	770	100,0	1 370	100,0	7 095	100,0	84 500	100,0
Propriétaires	175	22,7	260	28,0	275	34,8	165	18,5	320	20,3	220	28,6	405	29,6	1 820	25,7	23 550	27,9
Locataires	595	77,3	670	72,0	515	65,2	725	81,5	1 255	79,7	550	71,4	965	70,4	5 275	74,3	60 945	72,1
Personnes seules	3 730	100,0	4 885	100,0	3 885	100,0	4 375	100,0	6 530	100,0	3 380	100,0	6 645	100,0	33 445	100,0	294 090	100,0
Propriétaires	420	11,3	710	14,5	600	15,4	575	13,1	925	14,2	925	27,4	1 275	19,2	5 435	16,3	62 970	21,4
Locataires	3 310	88,7	4 175	85,5	3 285	84,6	3 800	86,9	5 605	85,8	2 455	72,6	5 370	80,8	28 010	83,7	231 120	78,6
Autres*	900	100,0	920	100,0	580	100,0	595	100,0	1 180	100,0	460	100,0	695	100,0	5 310	100,0	51 635	100,0
Propriétaires	80	8,9	180	19,6	115	19,8	75	12,6	180	15,3	100	21,7	170	24,5	895	16,9	10 050	19,5
Locataires	820	91,1	740	80,4	465	80,2	520	87,4	1 000	84,7	360	78,3	525	75,5	4 415	83,1	41 590	80,5

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

* Les ménages « autres » incluent les ménages multifamiliaux et ceux de 2 personnes ou plus non apparentées.

Ménages avec enfants et nombre de chambres à coucher

Avis aux lecteurs :

Tous les enfants demeurant chez leurs parents sont inclus dans les données, même s'ils ont 18 ans ou plus.

Dans cette section, les copropriétaires de copropriétés divisées sont traités distinctement des propriétaires (ce qui n'est pas le cas pour les copropriétés indivises).

Faits saillants

- La proportion de ménages avec enfants est moins élevée dans l'arrondissement que dans la ville de Montréal avec respectivement 25,4 % et 34,0 %.
- Parmi les ménages avec enfants, 57,1 % comptent un enfant, suivis des ménages de deux et trois enfants ou plus avec respectivement 32,4 % et 10,6 %.
- Comme on peut s'y attendre, plus le nombre d'enfants est grand, plus le nombre de chambres à coucher est élevé.
 - 43,1 % des ménages avec enfants de l'arrondissement habitent dans des logements de 3 chambres à coucher ou plus.
 - Les ménages avec deux et trois enfants ou plus habitent dans des logements de 3 chambres à coucher ou plus, dans des proportions de 63,4 % et 71,9 %.
- Cependant, la proportion des ménages locataires avec enfants habitant dans un petit logement (studio, 1 c.c.) est relativement moins élevée dans Rosemont—La Petite-Patrie que dans la ville de Montréal (13,3 % et 15,5 % respectivement).
- Par mode d'occupation, les ménages avec enfants propriétaires habitent de plus grands logements; 65,3 % ont un logement de 3 chambres à coucher ou plus comparativement à 44,9 % pour les copropriétaires et à 30,1 % pour les locataires.
- Le quartier Saint-Édouard (14) compte le plus fort pourcentage de ménages de trois enfants ou plus avec 15,3 % et le quartier Petite-Côte (19) le plus faible avec 7,3 %.

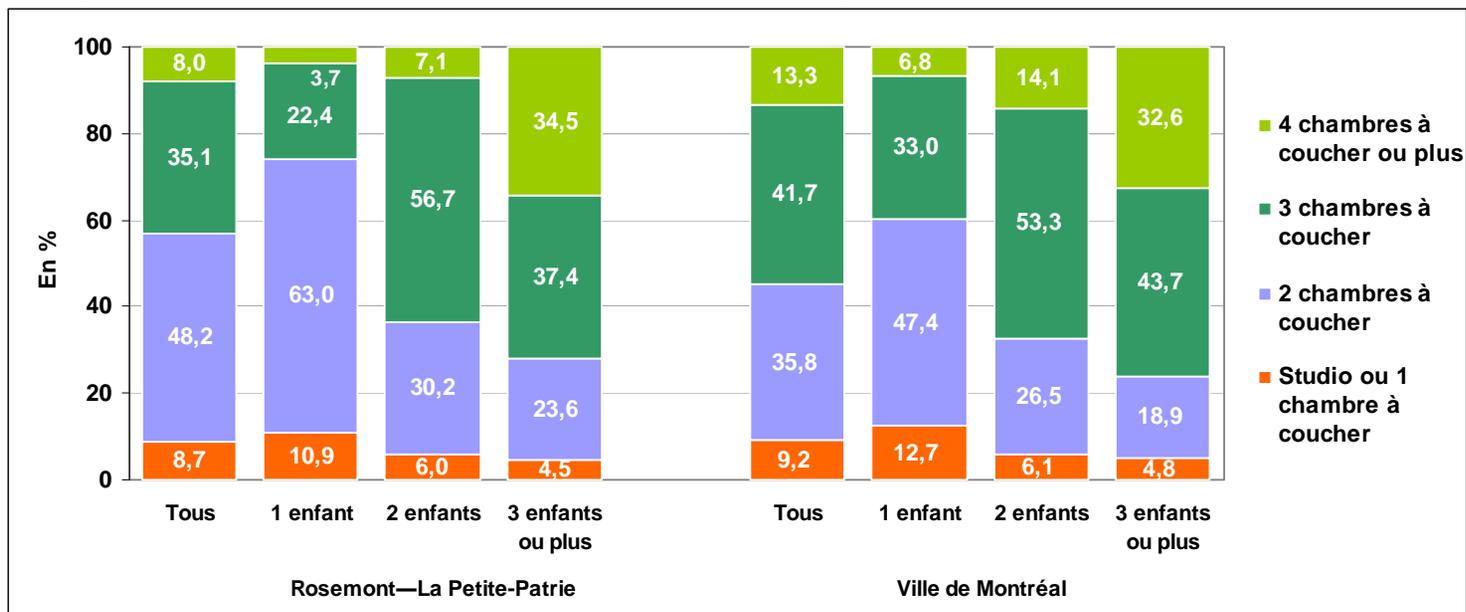
Ménages avec enfants par secteur

	QR 14		QR 15		QR 16		QR 17		QR 18		QR 19		QR 20		Rosemont— La Petite-Patrie		Montréal	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Tous ménages	7 985	100,0	10 040	100,0	7 785	100,0	8 735	100,0	14 040	100,0	7 440	100,0	14 045	100,0	70 060	100,0	743 235	100,0
Ménages avec enfants (incluant les couples avec enfants, les ménages monoparentaux et des ménages multifamiliaux)	1 860	23,3	2 335	23,3	1 920	24,7	2 265	25,9	3 710	26,4	1 990	26,7	3 745	26,7	17 825	25,4	252 460	34,0
1 enfant	960	51,6	1 380	59,1	1 105	57,6	1 255	55,4	2 085	56,2	1 190	59,8	2 190	58,5	10 170	57,1	126 360	50,1
2 enfants	610	32,8	690	29,6	605	31,5	755	33,3	1 315	35,4	650	32,7	1 135	30,3	5 770	32,4	87 900	34,8
3 enfants ou plus	285	15,3	260	11,1	200	10,4	260	11,5	310	8,4	145	7,3	415	11,1	1 885	10,6	38 200	15,1
Total	1 860	100,0	2 335	100,0	1 920	100,0	2 265	100,0	3 710	100,0	1 990	100,0	3 745	100,0	17 825	100,0	252 460	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

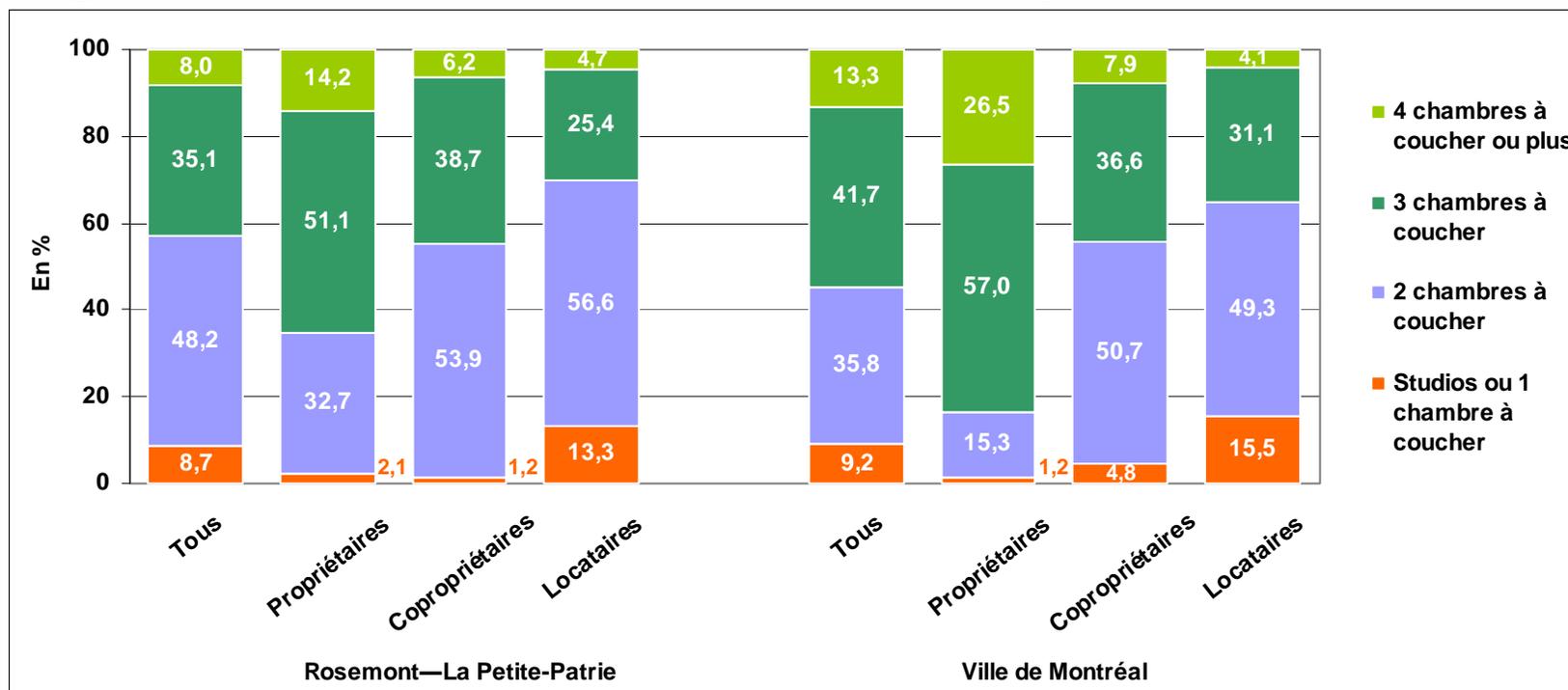
Ménages avec enfants selon le nombre d'enfants dans le ménage et de chambres à coucher



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Ménages avec enfants selon le nombre de chambres à coucher et le mode d'occupation



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Distribution des ménages par catégories d'âges

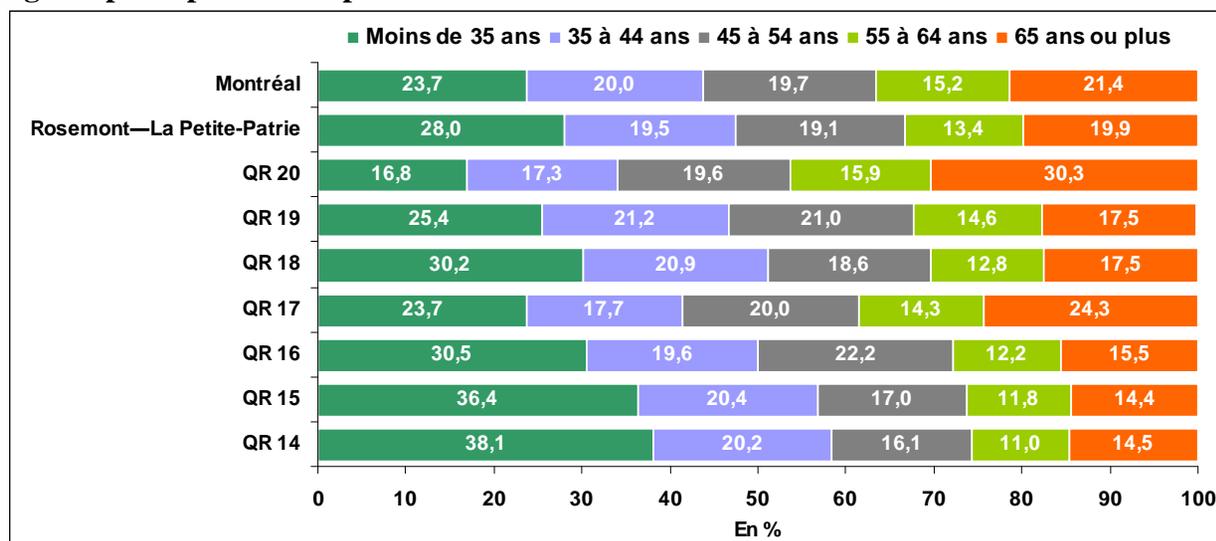
Avis aux lecteurs :

Les ménages sont catégorisés suivant l'âge du principal soutien du ménage, c'est-à-dire, la personne de 15 ans ou plus qui est la principale responsable des paiements de l'hypothèque ou du loyer.

Faits saillants

- Les ménages de Rosemont—La Petite-Patrie sont relativement plus jeunes que les ménages montréalais :
 - 28,0 % des ménages ont moins de 35 ans, comparativement à 23,7 % pour la ville de Montréal. De plus, en nombre absolu, ils ont augmenté de 5,2 % entre 2001 et 2006, comparativement à une faible baisse de 0,2 % pour Montréal.
- La cohorte des 55 à 64 ans est celle qui augmente le plus avec 16,2 % (17,9 % pour la ville).
- Les couples sans enfants sont les plus jeunes; 35,2 % ont moins de 35 ans, en hausse de 19,5 % depuis 2001.
- Les ménages des quartiers Saint-Édouard (14) et Père-Marquette (15) sont les plus jeunes avec 38,1 % et 36,4 % des ménages ayant moins de 35 ans. À l'inverse, le quartier Marie-Victorin (20) est celui dont les ménages sont les plus âgés.

Âge du principal soutien par secteur



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Âge du principal soutien du ménage et composition des ménages

	Couples sans enfants			Couples avec enfants			Ménages monoparentaux			Personnes seules			Tous ménages		
	N	%	% var. 01-06	N	%	% var. 01-06	N	%	% var. 01-06	N	%	% var. 01-06	N	%	% var. 01-06
Rosemont—La Petite-Patrie	13 795	100,0	4,7	10 415	100,0	2,6	7 095	100,0	-8,4	33 445	100,0	3,9	70 060	100,0	2,8
Moins de 35 ans	4 850	35,2	19,5	2 320	22,3	-0,2	1 120	15,8	-27,3	8 285	24,8	4,0	19 635	28,0	5,2
35 à 44 ans	1 500	10,9	-19,1	3 900	37,4	3,9	2 015	28,4	-13,1	5 520	16,5	-3,7	13 680	19,5	-4,5
45 à 54 ans	1 835	13,3	4,9	2 855	27,4	12,2	2 150	30,3	11,1	5 945	17,8	8,2	13 400	19,1	9,3
55 à 64 ans	2 020	14,6	8,6	865	8,3	-1,1	800	11,3	12,7	5 285	15,8	25,1	9 385	13,4	16,2
65 ans ou plus	3 585	26,0	-1,8	480	4,6	-26,7	1 005	14,2	-19,0	8 405	25,1	-4,0	13 970	19,9	-5,9
Ville de Montréal	151 065	100,0	4,1	161 945	100,0	0,0	84 500	100,0	0,0	294 090	100,0	0,0	743 235	100,0	0,0
Moins de 35 ans	40 560	26,8	8,4	27 990	17,3	-9,8	13 740	16,3	-18,2	67 365	22,9	1,9	176 455	23,7	-0,2
35 à 44 ans	16 545	11,0	-5,7	55 915	34,5	-1,1	23 110	27,3	-7,5	45 735	15,6	-6,6	148 495	20,0	-4,4
45 à 54 ans	19 175	12,7	-1,8	46 565	28,8	9,6	24 610	29,1	11,0	49 690	16,9	4,8	146 420	19,7	6,2
55 à 64 ans	27 840	18,4	12,4	20 355	12,6	8,9	10 785	12,8	24,5	48 400	16,5	22,6	112 870	15,2	17,9
65 ans ou plus	46 950	31,1	2,5	11 115	6,9	1,1	12 250	14,5	6,4	82 900	28,2	4,3	158 990	21,4	3,6

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005) et du recensement de 2001 (CO-0658).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Note : Les ménages « autres » (incluant les ménages multifamiliaux et ceux de 2 personnes ou plus non apparentées) sont inclus dans « Tous ménages ».

Ménages dont le principal soutien est né à l'extérieur du Canada

Avis aux lecteurs :

Le lieu de naissance du principal soutien du ménage est la variable considérée.

Les résidents permanents (immigrants n'ayant pas reçu leur citoyenneté canadienne) ne sont pas compris parmi les ménages immigrants; ils le sont toutefois dans l'ensemble des ménages.

Faits saillants

- Les ménages dont le principal soutien est né à l'extérieur du Canada sont proportionnellement moins nombreux dans Rosemont—La Petite-Patrie que dans l'ensemble de la ville de Montréal. Ils représentent 19,9 % des ménages de l'arrondissement comparativement à 32,9 % pour Montréal.
- De ce nombre, dans l'arrondissement, plus d'un ménage sur cinq s'est établi au pays entre 2001 et 2006, ce qui est également le cas pour Montréal.
- Ces ménages ont un profil semblable à l'ensemble des ménages en ce qui concerne le mode de tenure; 70,2 % sont des ménages locataires (vs 72,8 % pour l'ensemble des ménages de l'arrondissement (voir p. 3)).
- Les ménages immigrants se concentrent plus particulièrement dans le quartier Saint-Édouard (14).

Mode d'occupation des ménages dont le principal soutien est né à l'extérieur du Canada selon le secteur

	QR 14		QR 15		QR 16		QR 17		QR 18		QR 19		QR 20		Rosemont— La Petite-Patrie		Ville de Montréal	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Tous ménages	7 985	100,0	10 040	100,0	7 785	100,0	8 735	100,0	14 040	100,0	7 440	100,0	14 045	100,0	70 060	100,0	743 235	100,0
Ménages dont le principal soutien est né à l'extérieur du Canada	2 200	27,6	2 140	21,3	1 275	16,4	1 795	20,5	2 060	14,7	1 350	18,1	3 150	22,4	13 960	19,9	244 470	32,9
Propriétaires	545	24,8	610	28,5	370	29,0	495	27,6	480	23,3	485	35,9	1 150	36,5	4 165	29,8	90 715	37,1
Locataires	1 645	74,8	1 520	71,0	895	70,2	1 305	72,7	1 570	76,2	865	64,1	2 000	63,5	9 795	70,2	153 765	62,9
Dont la période d'immigration est de 2001 à 2006	400	18,2	525	24,5	250	19,6	375	20,9	555	26,9	285	21,1	665	21,1	3 030	21,7	49 115	20,1

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Revenu annuel des ménages (2005)

Avis aux lecteurs :

Le revenu du ménage est le revenu brut cumulé de tous les membres du ménage incluant les revenus de transferts gouvernementaux.

Faits saillants

- En termes de revenu, les ménages de Rosemont—La Petite-Patrie se comparent à ceux de la ville de Montréal; le revenu médian s'élève à 35 666 \$, comparativement à 38 201 \$ pour Montréal.
- Les revenus des ménages propriétaires sont supérieurs à ceux des ménages locataires. Le revenu médian des ménages propriétaires est de 61 697 \$ contre 29 566 \$ pour les locataires. Pour la ville, les revenus médians des propriétaires et des locataires s'élèvent respectivement à 63 196 \$ et 29 766 \$.
- Dans la tranche de revenus supérieurs (100 000 \$ ou plus), les ménages propriétaires s'y trouvent moins fortement représentés que dans l'ensemble de la ville.
- Par rapport à la composition des ménages, il n'est pas surprenant de constater que les couples avec enfants ont le revenu médian le plus élevé avec 65 936 \$ tandis que les personnes seules ont le revenu médian le moins élevé avec 23 212 \$.
- Entre 2000 et 2005, on observe une baisse de près de deux points de pourcentage des ménages sous le seuil de faible revenu et cela, surtout chez les propriétaires. Pour l'ensemble des ménages de l'arrondissement, ces proportions tendent à rejoindre celles observées pour l'ensemble de la ville qui, par ailleurs, ont connu une certaine stabilité.
- Au niveau des quartiers, les revenus varient modestement, surtout pour les locataires. Seul le quartier Petite-Côte (19) se démarque par le revenu plus élevé de ses ménages; le revenu médian y est de 44 067 \$.

Revenu médian (2005) des ménages selon leur composition et leur mode d'occupation

	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Ménages monoparentaux	Personnes seules	Tous ménages
Rosemont—La Petite-Patrie					
Tous ménages	52 920 \$	65 936 \$	35 188 \$	23 212 \$	35 666 \$
Propriétaires	71 138 \$	84 938 \$	54 408 \$	37 702 \$	61 697 \$
Locataires	44 237 \$	47 811 \$	29 826 \$	20 847 \$	29 566 \$
Ville de Montréal					
Tous ménages	51 870 \$	64 357 \$	36 314 \$	23 123 \$	38 201 \$
Propriétaires	65 141 \$	86 787 \$	54 905 \$	36 262 \$	63 196 \$
Locataires	42 536 \$	43 812 \$	30 591 \$	20 328 \$	29 766 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Note : Les ménages « autres » (incluant les ménages multifamiliaux et ceux de 2 personnes ou plus non apparentées) sont inclus dans « Tous ménages ».

Revenu annuel (2005) des ménages et mode d'occupation par secteur

	QR 14		QR 15		QR 16		QR 17		QR 18		QR 19		QR 20		Rosemont— La Petite-Patrie		Ville de Montréal	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Tous ménages	7 985	100,0	10 040	100,0	7 785	100,0	8 735	100,0	14 040	100,0	7 440	100,0	14 045	100,0	70 060	100,0	743 235	100,0
Moins de 20 000 \$	2 540	31,8	2 720	27,1	2 130	27,4	2 655	30,4	3 865	27,5	1 555	20,9	3 355	23,9	18 815	26,9	182 895	24,6
20 000 \$ à 39 999 \$	2 400	30,1	3 070	30,6	2 295	29,5	2 450	28,0	4 280	30,5	1 750	23,5	4 150	29,5	20 395	29,1	205 190	27,6
40 000 \$ à 74 999 \$	2 230	27,9	2 740	27,3	2 010	25,8	2 180	25,0	4 010	28,6	2 385	32,1	4 000	28,5	19 570	27,9	210 070	28,3
75 000 \$ à 99 999 \$	385	4,8	910	9,1	705	9,1	770	8,8	1 110	7,9	835	11,2	1 195	8,5	5 900	8,4	65 965	8,9
100 000 \$ ou plus	820	10,3	1 510	15,0	1 355	17,4	1 445	16,5	1 880	13,4	1 735	23,3	2 535	18,0	5 385	7,7	79 115	10,6
Revenu médian	32 221 \$		34 314 \$		35 082 \$		33 359 \$		34 299 \$		44 067 \$		37 885 \$		35 666 \$		38 201 \$	
Sous le seuil de faible revenu - 2005	3 390	42,5	3 615	36,0	2 610	33,5	3 215	36,8	5 155	36,7	2 040	27,4	4 365	31,1	24 405	34,8	254 195	34,2
Sous le seuil de faible revenu - 2000	3 560	45,6	3 910	39,8	2 795	36,2	3 255	37,9	5 025	36,7	1 845	28,7	4 520	32,0	24 910	36,5	251 390	34,9
Propriétaires	1 485	100,0	2 480	100,0	2 070	100,0	2 275	100,0	3 330	100,0	2 760	100,0	4 625	100,0	19 035	100,0	255 635	100,0
Moins de 20 000 \$	235	15,8	305	12,3	195	9,4	220	9,7	265	8,0	135	4,9	350	7,6	1 715	9,0	21 995	8,6
20 000 \$ à 39 999 \$	330	22,2	540	21,8	450	21,7	355	15,6	785	23,6	340	12,3	855	18,5	3 660	19,2	47 915	18,7
40 000 \$ à 74 999 \$	505	34,0	795	32,1	585	28,3	735	32,3	1 200	36,0	1 025	37,1	1 575	34,1	6 415	33,7	83 200	32,5
75 000 \$ à 99 999 \$	175	11,8	475	19,2	325	15,7	445	19,6	510	15,3	520	18,8	700	15,1	3 150	16,5	39 745	15,5
100 000 \$ ou plus	240	16,2	365	14,7	515	24,9	525	23,1	565	17,0	735	26,6	1 140	24,6	4 090	21,5	62 780	24,6
Revenu médian	49 332 \$		58 424 \$		64 232 \$		64 581 \$		56 123 \$		69 715 \$		64 276 \$		61 697 \$		63 196 \$	
Sous le seuil de faible revenu - 2005	350	23,6	455	18,3	275	13,3	280	12,3	430	12,9	215	7,8	570	12,3	2 575	13,5	35 480	13,9
Sous le seuil de faible revenu - 2000	375	25,3	425	20,7	270	13,7	390	17,5	605	18,3	195	9,6	595	13,1	2 855	16,2	33 995	14,7
Locataires	6 500	100,0	7 550	100,0	5 710	100,0	6 465	100,0	10 710	100,0	4 680	100,0	9 420	100,0	51 025	100,0	487 605	100,0
Moins de 20 000 \$	2 300	35,4	2 410	31,9	1 930	33,8	2 435	37,7	3 595	33,6	1 420	30,3	3 005	31,9	17 100	33,5	160 900	33,0
20 000 \$ à 39 999 \$	2 065	31,8	2 525	33,4	1 840	32,2	2 100	32,5	3 485	32,5	1 425	30,4	3 295	35,0	16 740	32,8	157 285	32,3
40 000 \$ à 74 999 \$	1 725	26,5	1 945	25,8	1 430	25,0	1 445	22,4	2 815	26,3	1 360	29,1	2 435	25,8	13 145	25,8	126 875	26,0
75 000 \$ à 99 999 \$	215	3,3	430	5,7	375	6,6	330	5,1	595	5,6	315	6,7	490	5,2	2 750	5,4	26 215	5,4
100 000 \$ ou plus	195	3,0	230	3,0	125	2,2	150	2,3	205	1,9	170	3,6	200	2,1	1 285	2,5	16 335	3,4
Revenu médian	29 190 \$		29 568 \$		29 680 \$		26 730 \$		29 777 \$		32 034 \$		30 036 \$		29 566 \$		29 766 \$	
Sous le seuil de faible revenu - 2005	3 045	46,8	3 160	41,9	2 335	40,9	2 940	45,5	4 730	44,2	1 825	39,0	3 795	40,3	21 835	42,8	218 710	44,9
Sous le seuil de faible revenu - 2000	3 190	50,5	3 485	44,9	2 525	43,8	2 860	45,0	4 415	42,6	1 650	37,6	3 920	40,9	22 045	43,6	217 395	44,5

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005) et du recensement de 2001 (CO-0658).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Note : Pour les agglomérations canadiennes de 500 000 habitants ou plus (dont Montréal), les seuils de faible revenu sont de 20 778 \$ pour 1 personne, 25 867 \$ pour 2 personnes, 31 801 \$ pour 3 personnes, 38 610 \$ pour 4 personnes, 43 791 \$ pour 5 personnes, 49 389 \$ pour 6 personnes et de 54 987 \$ pour 7 personnes ou plus. Pour la définition complète, voir en annexe.

Taux d'effort des ménages

Avis aux lecteurs :

Le taux d'effort représente la proportion du revenu annuel brut qu'un ménage consacre à se loger (incluant les frais de location ou d'hypothèque, les taxes et les frais de chauffage et d'électricité).

Faits saillants

- Les ménages de Rosemont—La Petite-Patrie ont un taux d'effort similaire à ceux de la ville de Montréal. De plus, ce taux augmente par rapport à 2001 :
 - En effet, près du tiers (33,1 %) des ménages de l'arrondissement ont un taux d'effort de 30 % ou plus et 15,1 % ont un taux d'effort de 50 % ou plus, comparativement à 32,8 % et 15,4 % respectivement pour les ménages de la ville.
 - De plus, malgré la hausse plus élevée du nombre de ménages locataires ayant un taux d'effort de 30 % ou plus, ceux-ci demeurent proportionnellement moins nombreux dans l'arrondissement que dans Montréal.
- Le quartier Petite-Côte (19) se démarque en offrant des taux d'effort inférieurs à l'arrondissement et aux autres quartiers et ce, tant pour les ménages propriétaires que locataires.
- Dans l'arrondissement, les personnes seules ont la proportion la plus élevée de ménages ayant un taux d'effort de 50 % ou plus avec 23,0 %. Pour les couples avec ou sans enfants, cette proportion est moins élevée, soit de 5,5 % et 6,2 % respectivement.

Taux d'effort et mode d'occupation des ménages par secteur

	Tous N	Taux d'effort de 30 % ou plus		Taux d'effort de 50 % ou plus			
		N	% en 2006	% en 2001	N	% en 2006	% en 2001
Tous ménages							
QR 14	7 985	2 890	36,2	34,8	1 500	18,8	17,4
QR 15	10 040	3 305	32,9	33,7	1 535	15,3	17,8
QR 16	7 785	2 705	34,7	33,9	1 335	17,1	15,3
QR 17	8 735	2 970	34,0	30,9	1 350	15,5	13,9
QR 18	14 040	4 690	33,4	32,7	2 140	15,2	16,6
QR 19	7 440	1 995	26,8	25,1	925	12,4	12,7
QR 20	14 045	4 635	33,0	32,1	1 825	13,0	13,9
Rosemont—La Petite-Patrie	70 060	23 195	33,1	32,2	10 610	15,1	15,5
Ville de Montréal	743 235	243 940	32,8	32,0	114 630	15,4	15,5
Propriétaires							
QR 14	1 485	520	35,0	32,3	230	15,5	14,5
QR 15	2 480	640	25,8	25,1	255	10,3	12,4
QR 16	2 070	400	19,3	26,1	205	9,9	10,9
QR 17	2 275	515	22,6	21,6	205	9,0	9,7
QR 18	3 330	810	24,3	24,0	300	9,0	11,5
QR 19	2 760	465	16,8	19,3	185	6,7	7,6
QR 20	4 625	1 125	24,3	20,4	380	8,2	8,1
Rosemont—La Petite-Patrie	19 035	4 485	23,6	23,3	1 770	9,3	10,2
Ville de Montréal	255 635	56 475	22,1	21,2	23 360	9,1	8,7
Locataires							
QR 14	6 500	2 365	36,4	35,5	1 265	19,5	18,1
QR 15	7 550	2 665	35,3	36,0	1 280	17,0	19,3
QR 16	5 710	2 305	40,4	36,5	1 125	19,7	16,7
QR 17	6 465	2 460	38,1	34,2	1 145	17,7	15,4
QR 18	10 710	3 880	36,2	35,6	1 840	17,2	18,3
QR 19	4 680	1 530	32,7	27,9	740	15,8	15,1
QR 20	9 420	3 505	37,2	37,7	1 445	15,3	16,7
Rosemont—La Petite-Patrie	51 025	18 715	36,7	35,3	8 840	17,3	17,3
Ville de Montréal	487 605	187 460	38,4	37,1	91 265	18,7	18,7

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005) et du recensement de 2001 (CO-0658).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Taux d'effort et mode d'occupation selon la composition des ménages

	Couples sans enfants		Couples avec enfants		Ménages monoparentaux		Personnes seules		Tous ménages	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Rosemont—La Petite-Patrie										
Tous ménages	13 795	100,0	10 415	100,0	7 095	100,0	33 445	100,0	70 060	100,0
30% ou plus	2 555	18,5	1 860	17,9	2 470	34,8	14 940	44,7	23 195	33,1
50% ou plus	850	6,2	570	5,5	920	13,0	7 685	23,0	10 610	15,1
Propriétaires	5 505	100,0	5 380	100,0	1 820	100,0	5 435	100,0	19 035	100,0
30% ou plus	830	15,1	990	18,4	570	31,3	1 895	34,9	4 485	23,6
50% ou plus	255	4,6	340	6,3	190	10,4	880	16,2	1 770	9,3
Locataires	8 290	100,0	5 035	100,0	5 275	100,0	28 010	100,0	51 025	100,0
30% ou plus	1 730	20,9	875	17,4	1 900	36,0	13 040	46,6	18 715	36,7
50% ou plus	595	7,2	230	4,6	735	13,9	6 805	24,3	8 840	17,3
Ville de Montréal										
Tous ménages	151 065	100,0	161 945	100,0	84 500	100,0	294 090	100,0	743 235	100,0
30% ou plus	29 270	19,4	33 125	20,5	28 940	34,2	136 420	46,4	243 940	32,8
50% ou plus	11 515	7,6	11 795	7,3	11 095	13,1	72 215	24,6	114 630	15,4
Propriétaires	71 545	100,0	87 520	100,0	23 550	100,0	62 970	100,0	255 635	100,0
30% ou plus	10 235	14,3	15 555	17,8	6 565	27,9	21 990	34,9	56 475	22,1
50% ou plus	3 670	5,1	5 510	6,3	2 725	11,6	10 475	16,6	23 360	9,1
Locataires	79 520	100,0	74 430	100,0	60 945	100,0	231 120	100,0	487 605	100,0
30% ou plus	19 035	23,9	17 575	23,6	22 370	36,7	114 425	49,5	187 460	38,4
50% ou plus	7 845	9,9	6 290	8,5	8 365	13,7	61 740	26,7	91 265	18,7

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Note : Les ménages « autres » (incluant les ménages multifamiliaux et ceux de 2 personnes ou plus non apparentées) sont inclus dans « Tous ménages ».

Ménages locataires sous le seuil de revenu de besoins impérieux

Avis aux lecteurs :

Le seuil de revenu de besoins impérieux est une mesure utile pour estimer les besoins en matière de logement social. La Société d'habitation du Québec (SHQ) utilise ce seuil pour définir l'admissibilité à certains programmes d'habitation, dont les habitations à loyer modique (HLM) et les programmes de supplément au loyer. Le tableau suivant porte sur les ménages locataires; ceux-ci constituant la clientèle cible de ces programmes.

Faits saillants

- Il y a 21 785 ménages locataires de Rosemont—La Petite-Patrie dont le revenu annuel est sous le seuil de revenu de besoins impérieux, ce qui représente 42,7 % de tous les ménages locataires de l'arrondissement.
- Les personnes seules¹ (49,9 %) et les ménages âgés de 65 ans ou plus (24,9 %) y sont plus fortement représentés que dans la Ville de Montréal. Quant aux ménages avec enfants², ils constituent 14,3 % de ces ménages.
- Les ménages locataires ayant un revenu annuel sous le seuil de revenu de besoins impérieux sont moins nombreux dans le quartier Petite-Côte (19) avec 1 770 ménages, soit 37,8 % des ménages locataires. Tous les autres quartiers de Rosemont—La Petite-Patrie en comptent plus de 41 % de leurs ménages locataires.

¹ Les personnes seules de moins de 65 ans seulement.

² Les ménages avec enfants incluent les couples avec enfants, les ménages monoparentaux et les ménages multifamiliaux (avec ou sans enfants).

Ménages locataires ayant un revenu sous le seuil de revenu de besoins impérieux* selon la composition du ménage et par secteur

	QR 14		QR 15		QR 16		QR 17		QR 18		QR 19		QR 20		Rosemont— La Petite-Patrie		Ville de Montréal	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Tous ménages locataires	6 500	100,0	7 550	100,0	5 710	100,0	6 465	100,0	10 710	100,0	4 680	100,0	9 420	100,0	51 025	100,0	487 605	100,0
<i>Ménages locataires sous le seuil de revenu de besoins impérieux*</i>	2 845	43,8	3 095	41,0	2 450	42,9	3 035	46,9	4 520	42,2	1 770	37,8	3 965	42,1	21 785	42,7	210 070	43,1
Personnes seules	1 545	54,3	1 765	57,0	1 430	58,4	1 300	42,8	2 360	52,2	795	44,9	1 680	42,4	10 880	49,9	91 600	43,6
Couples sans enfants	240	8,4	225	7,3	115	4,7	135	4,4	275	6,1	100	5,6	210	5,3	1 380	6,3	14 355	6,8
Couples avec enfants	115	4,0	125	4,0	90	3,7	110	3,6	250	5,5	70	4,0	270	6,8	1 045	4,8	20 895	9,9
Ménages monoparentaux	215	7,6	285	9,2	210	8,6	320	10,5	475	10,5	215	12,1	305	7,7	2 030	9,3	23 750	11,3
Ménages multifamiliaux	10	0,4	0	0,0	20	0,8	0	0,0	0	0,0	0	0,0	20	0,5	45	0,2	625	0,3
2 personnes ou plus	170	6,0	170	5,5	115	4,7	155	5,1	190	4,2	80	4,5	105	2,6	990	4,5	11 995	5,7
Ménages âgés de 65 ans ou plus**	550	19,3	525	17,0	470	19,2	1 015	33,4	970	21,5	510	28,8	1 375	34,7	5 415	24,9	46 850	22,3
Total	2 845	100,0	3 095	100,0	2 450	100,0	3 035	100,0	4 520	100,0	1 770	100,0	3 965	100,0	21 785	100,0	210 070	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

* Les seuils de revenu de besoins impérieux (SHQ, 2007) ont été légèrement adaptés pour tenir compte des tranches de revenu (2005) disponibles dans les tableaux personnalisés du recensement de 2006 (commande de la Ville de Montréal, CO-1005). Ainsi, le seuil est de 25 000 \$ pour les personnes seules, les couples sans enfants, les ménages de deux personnes et plus non apparentées et les familles monoparentales. Il est de 30 000 \$ pour les couples avec enfants et de 40 000 \$ pour les ménages multifamiliaux.

**Par ménages âgés de 65 ans ou plus, on entend les personnes seules ou couples sans enfants dont le soutien principal a 65 ans ou plus. Par conséquent, les ménages âgés de 65 ans ou plus sont exclus de ces deux catégories de ménages.

Pour en savoir plus sur les ménages locataires sous le seuil de revenu de besoins impérieux, cliquez ici pour consulter la page 22 du profil statistique en habitation de la ville de Montréal.

Parc de logements privés, sociaux et communautaires

Avis aux lecteurs :

Les données utilisées pour la typologie des bâtiments proviennent du rôle d'évaluation foncière de 2007, car ces dernières reflètent mieux la typologie du cadre bâti montréalais. Elles ne se comparent pas avec celles du recensement de 2006 car, entre autres, les logements inoccupés y sont inclus. Mentionnons que les catégories de bâtiments au rôle foncier ont également été adaptées par la Direction de l'habitation afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements.

Pour les fins des présentes compilations, les logements sociaux et communautaires regroupent les logements HLM ou appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), les logements locatifs de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ainsi que ceux appartenant à des organismes à but non lucratif (OBNL) ou à des coopératives d'habitation. Les définitions se trouvent à la fin du document. Les projets sociaux et communautaires des programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec – Volet social et communautaire qui étaient occupés au 31 décembre 2008 ont été comptabilisés. Les données sur les logements sociaux et communautaires proviennent de plusieurs sources et ont été compilées par la Direction de l'habitation.

Faits saillants

- Dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, 52,7 % des logements se trouvent dans des bâtiments de type plex (2 à 5 logements). À l'échelle de la ville de Montréal, ce pourcentage s'élève à 38,5 %.
- Le quartier Petite-Côte (19) se démarque avec 30,1 % de ses logements en copropriétés divisées. Une bonne partie de ces immeubles ont été construits lors de la requalification du site des ateliers ferroviaires Angus au cours des années 1990 et 2000.
- Dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, les 4 449 logements sociaux et communautaires représentent 6,4 % de tous les logements (occupés en 2006) et 8,7 % des logements locatifs, ce qui est inférieur aux proportions à l'échelle de la ville de Montréal, où les taux sont de 7,1 % et de 10,8 % respectivement.
- Les logements sociaux et communautaires se concentrent plus spécifiquement dans le quartier Petite-Côte (19) avec 1 244 logements sociaux, tandis que le quartier Louis-Hébert (16) en compte un peu plus de 200. La construction importante de logements sociaux et communautaires lors de la requalification du site des ateliers Angus explique la concentration de ces logements.

Distribution des logements (occupés et vacants) selon le type de bâtiments par secteur, données du rôle foncier 2007

	QR 14		QR 15		QR 16		QR 17		QR 18		QR 19		QR 20		Rosemont— La Petite-Patrie		Ville de Montréal	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Unifamiliaux	129	1,5	192	1,8	194	2,4	306	3,3	147	1,0	106	1,3	1 268	8,7	2 342	3,2	99 126	12,5
Plex (2 à 5 logements)	4 590	54,4	5 889	56,4	5 557	68,9	5 408	58,5	8 643	60,0	1 797	22,2	6 700	46,1	38 584	52,7	305 988	38,5
Immeubles à logements de 3 étages ou moins	2 465	29,2	2 775	26,6	1 604	19,9	2 077	22,4	4 046	28,1	2 129	26,3	3 480	23,9	18 576	25,4	173 574	21,8
Immeubles à logements de 4 étages ou plus	246	2,9	666	6,4	230	2,9	312	3,4	541	3,8	345	4,3	1 794	12,3	4 134	5,6	82 221	10,3
Copropriétés divisées*	632	7,5	513	4,9	260	3,2	353	3,8	533	3,7	2 434	30,1	1 123	7,7	5 848	8,0	82 725	10,4
Autres**	379	4,5	406	3,9	218	2,7	796	8,6	506	3,5	1 276	15,8	184	1,3	3 765	5,1	52 094	6,5
Total	8 441	100,0	10 441	100,0	8 063	100,0	9 252	100,0	14 416	100,0	8 087	100,0	14 549	100,0	73 249	100,0	795 728	100,0

Source : Ville de Montréal, Rôle d'évaluation foncière 2007, mise à jour en janvier 2009.

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

*Les logements en « copropriétés divisées » sont regroupés sans distinction à l'égard de la typologie du bâtiment (unifamiliaux, plex, etc.) pour fins d'analyses.

** La catégorie « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

Distribution des logements sociaux et communautaires dans l'ensemble du parc de logements par secteur

	QR 14	QR 15	QR 16	QR 17	QR 18	QR 19	QR 20	Rosemont— La Petite-Patrie	Ville de Montréal
Tous logements (occupés) - recensement 2006	7 985	10 040	7 785	8 735	14 040	7 440	14 045	70 060	743 235
Logements loués - recensement 2006	6 500	7 550	5 710	6 465	10 710	4 680	9 420	51 025	487 605
Logements sociaux et communautaires - 2008	559	486	213	693	635	1 244	619	4 449	52 881
HLM	399	189	26	334	243	336	189	1 716	20 796
OBNL	42	152	17	290	78	233	419	1 231	13 537
Coopératives	73	132	7	69	102	570	11	964	11 901
Publics non-HLM (abordables)	45	13	163	0	212	105	0	538	6 647
% parmi les logements occupés*	7,0	4,8	2,7	7,9	4,5	16,7	4,4	6,4	7,1
% parmi les logements loués*	8,6	6,4	3,7	10,7	5,9	26,6	6,6	8,7	10,8

Sources : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005) et Ville de Montréal, données de la Direction de l'habitation.

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

*Logements sociaux et communautaires au 31 décembre 2008/logements occupés (ou loués) en 2006.

Pour en savoir plus sur le parc de logements privés, sociaux et communautaires, cliquez ici pour consulter la page 25 du profil statistique en habitation de la ville de Montréal.

Période de construction des logements

Avis aux lecteurs :

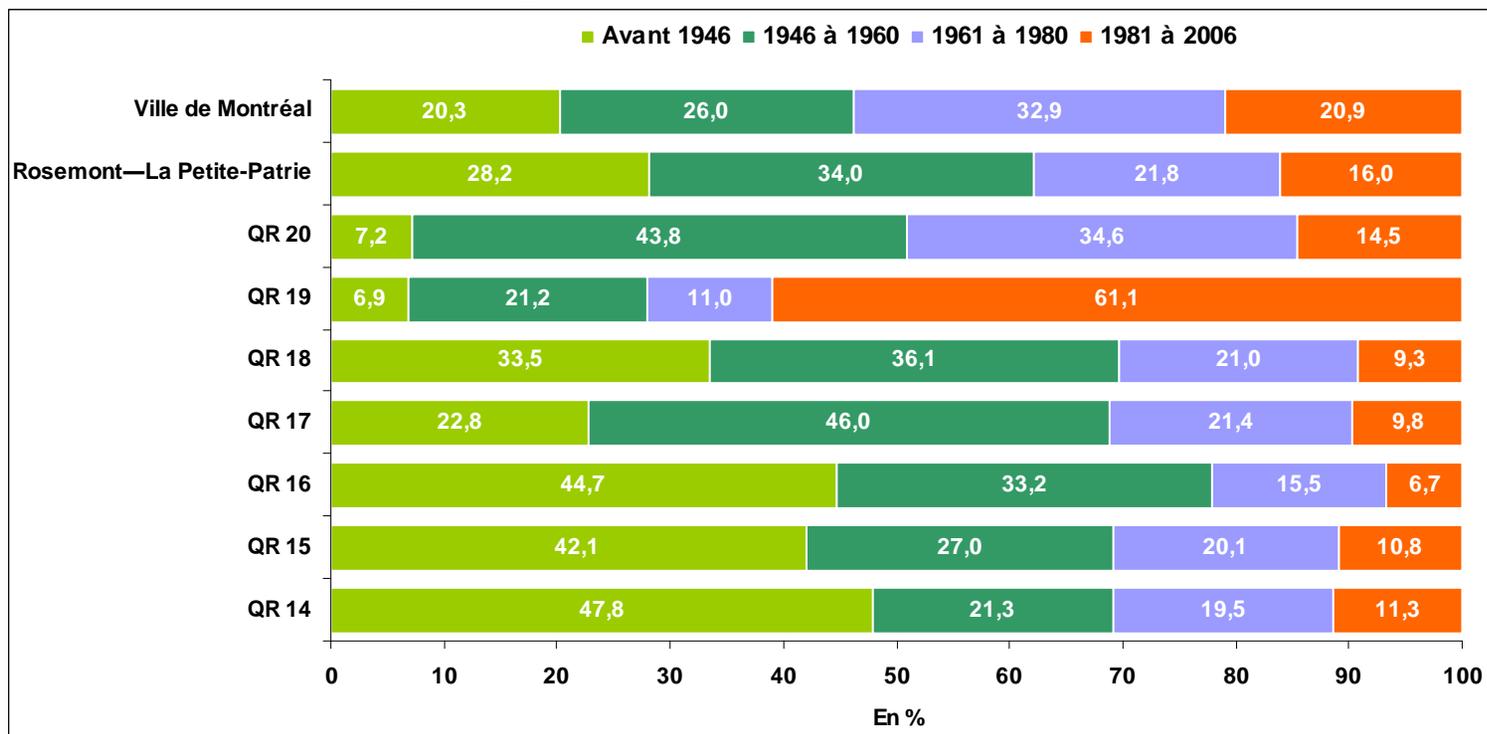
La période de construction est l'année de construction du bâtiment sans égard aux travaux de rénovation effectués. L'occupant du logement sélectionne une période de construction parmi celles qui lui sont proposées dans le questionnaire du recensement.

Dans cette section, les copropriétaires de copropriétés divisées sont traités distinctement des propriétaires (ce qui n'est pas le cas pour les copropriétés indivises).

Faits saillants

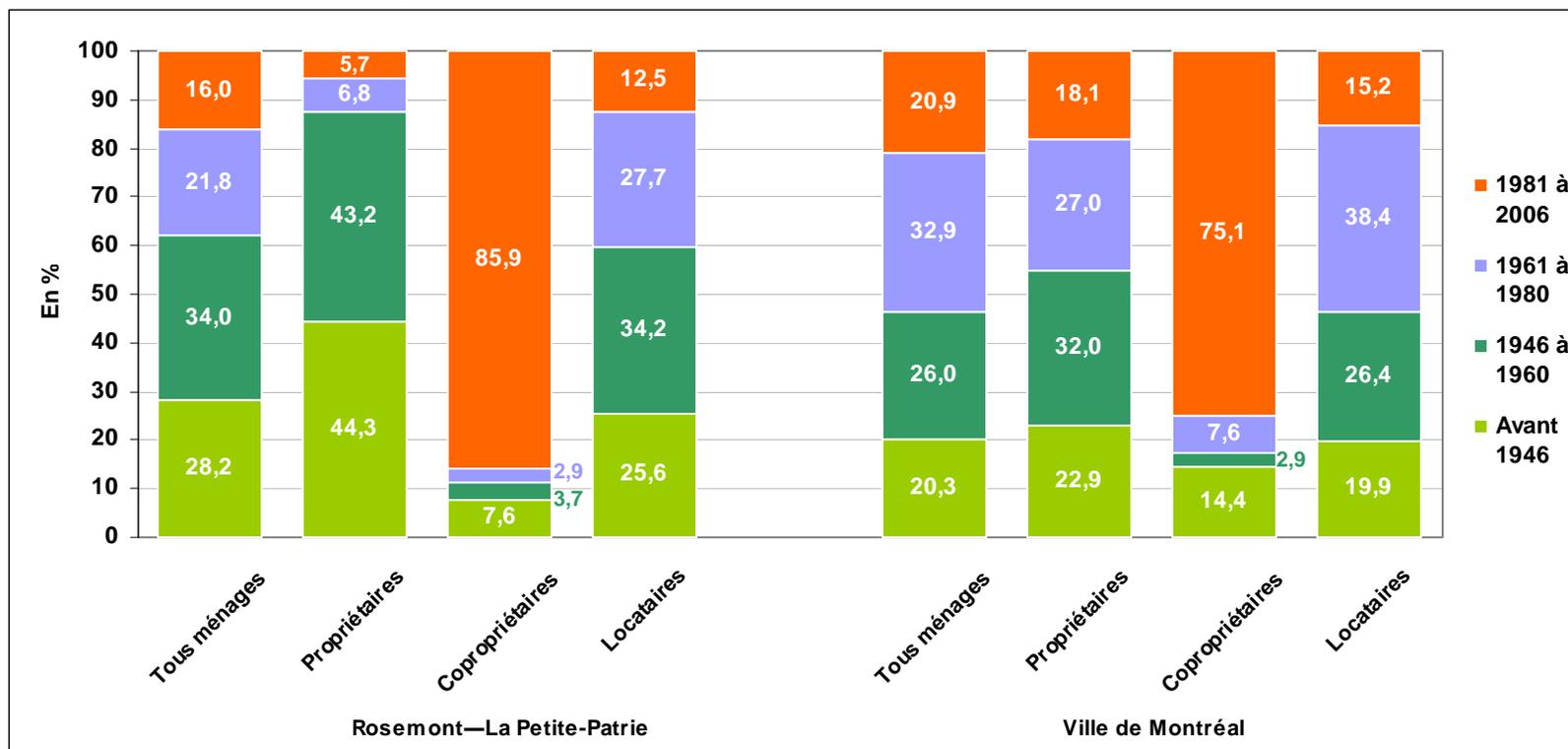
- L'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie est un arrondissement relativement âgé en terme de construction résidentielle; les logements construits avant 1946 représentent 28,2 % des logements de l'arrondissement comparativement à 20,3 % pour l'ensemble de la ville de Montréal.
- Malgré la requalification du site des ateliers Angus, seulement 16,0 % des logements ont été construits entre 1981 et 2006. Dans le quartier Petite-Côte (19), il s'agit de 61,1 % des logements.
- Les quartiers Saint-Édouard (14), Louis-Hébert (16) et Père-Marquette (15) ont un parc de logements plus ancien avec respectivement 47,8 %, 44,7 % et 42,1 % des logements construits avant 1961.
- Par mode d'occupation, les propriétaires de l'arrondissement occupent majoritairement des logements plus anciens; 87,5 % ont été construits avant 1961. Dans une proportion moindre, les locataires occupent aussi majoritairement des logements construits avant 1961, soit 59,8 %.

Période de construction des logements par secteur



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006).
 Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Période de construction des logements selon le mode d'occupation



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006).
 Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

État d'entretien des logements

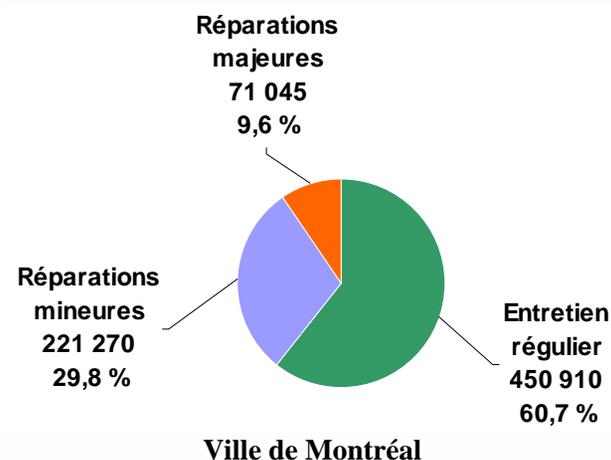
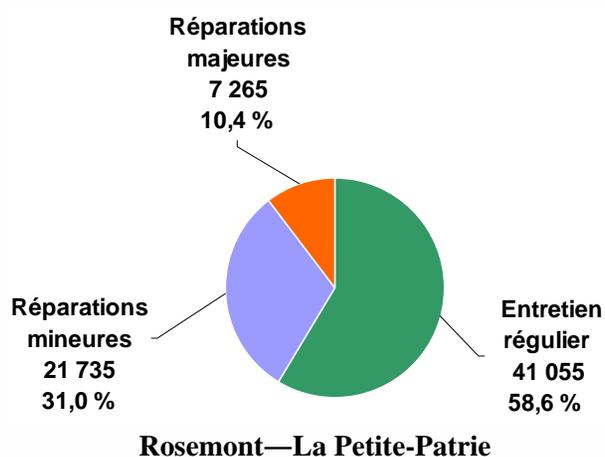
Avis aux lecteurs :

La variable sur l'état d'entretien du logement est fournie par l'occupant et comporte donc une certaine subjectivité. Par exemple, le mode d'occupation, le niveau de scolarité et l'âge peuvent influencer la réponse du répondant.

Faits saillants

- La majorité des logements (58,6 %) dans Rosemont—La Petite-Patrie ne requiert que des travaux d'entretien régulier.
- La proportion des logements nécessitant des réparations majeures est demeuré stable par rapport à 2001 avec 10,4 % contrairement à l'ensemble de la ville de Montréal où le taux a augmenté, passant de 8,6 % à 9,6 %. Cette situation particulière de Montréal provient en partie du vieillissement général du parc de logements, surtout pour le parc locatif qui a connu un faible nombre de constructions neuves privées ces dernières années.
- La tendance varie selon le mode d'occupation des ménages; chez les propriétaires, le taux de besoins en réparations majeures a diminué entre 2001 et 2006, passant de 10,8 % à 9,4 %, tandis qu'il a légèrement augmenté chez les locataires de 10,2 % à 10,7 %.
- Tous les modes d'occupation confondus, c'est dans le quartier Saint-Édouard (14) que les besoins en réparations majeures sont les plus élevés avec 14,0 % des logements occupés. Rappelons qu'il s'agit du quartier où se concentrent les logements les plus âgés.

État d'entretien des logements



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

État d'entretien des logements par secteur et mode d'occupation

	QR 14	QR 15	QR 16	QR 17	QR 18	QR 19	QR 20	Rosemont— La Petite- Patrie	Ville de Montréal
Tous les logements	7 985	10 040	7 785	8 735	14 040	7 440	14 045	70 060	743 235
% nécessitant réparations mineures en 2006	36,4	34,4	31,2	29,3	33,9	23,7	27,4	31,0	29,8
<i>% nécessitant réparations mineures en 2001</i>	<i>31,5</i>	<i>28,4</i>	<i>30,5</i>	<i>27,3</i>	<i>29,0</i>	<i>19,3</i>	<i>23,4</i>	<i>28,0</i>	<i>27,1</i>
% nécessitant réparations majeures en 2006	14,0	11,4	11,1	9,8	11,9	6,5	8,1	10,4	9,6
<i>% nécessitant réparations majeures en 2001</i>	<i>14,4</i>	<i>11,5</i>	<i>9,7</i>	<i>9,2</i>	<i>10,4</i>	<i>6,1</i>	<i>6,7</i>	<i>10,4</i>	<i>8,6</i>
Propriétaires	1 485	2 480	2 070	2 275	3 330	2 760	4 625	19 035	255 635
% nécessitant réparations mineures en 2006	38,0	34,0	34,5	37,4	37,2	22,9	32,5	33,4	32,1
<i>% nécessitant réparations mineures en 2001</i>	<i>28,7</i>	<i>34,6</i>	<i>39,7</i>	<i>39,0</i>	<i>35,2</i>	<i>21,6</i>	<i>28,9</i>	<i>33,6</i>	<i>31,9</i>
% nécessitant réparations majeures en 2006	15,8	10,7	11,8	8,4	11,0	3,4	8,4	9,4	7,5
<i>% nécessitant réparations majeures en 2001</i>	<i>17,6</i>	<i>14,1</i>	<i>9,4</i>	<i>10,8</i>	<i>11,2</i>	<i>3,2</i>	<i>7,3</i>	<i>10,8</i>	<i>8,0</i>
Locataires	6 500	7 550	5 710	6 465	10 710	4 680	9 420	51 025	487 605
% nécessitant réparations mineures en 2006	36,0	34,4	29,9	26,4	33,0	24,3	24,9	30,1	28,6
<i>% nécessitant réparations mineures en 2001</i>	<i>32,3</i>	<i>26,8</i>	<i>27,3</i>	<i>23,3</i>	<i>27,0</i>	<i>18,4</i>	<i>20,9</i>	<i>26,3</i>	<i>24,8</i>
% nécessitant réparations majeures en 2006	13,6	11,6	10,9	10,4	12,2	8,1	7,9	10,7	10,6
<i>% nécessitant réparations majeures en 2001</i>	<i>13,7</i>	<i>10,8</i>	<i>9,8</i>	<i>8,7</i>	<i>10,1</i>	<i>7,4</i>	<i>6,5</i>	<i>10,2</i>	<i>8,9</i>

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1005) et recensement de 2001 (CO-0658).

Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

Quelques définitions

État d'entretien des logements : variable indiquant si, selon l'occupant, le logement nécessite des réparations.

- L'**entretien régulier** correspond à des travaux comme la peinture, le nettoyage du système de chauffage, etc.
- Les **réparations mineures** sont nécessaires dans les cas suivants : carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.
- Les **réparations majeures** doivent être effectuées lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Logement privé occupé : ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur, occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. On ne doit pas avoir à passer par des pièces d'habitation d'un autre ménage. De plus, le logement doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie. Les logements collectifs comme les maisons de chambres, les foyers, les résidences étudiantes, etc. ne font pas partie des logements privés occupés.

Logement social et communautaire : logements locatifs dont le cadre physique correspond à la définition de logement privé de Statistique Canada en plus d'inclure les maisons de chambres et les logements inoccupés. De plus, le mode de tenure est de type public ou communautaire (OBNL et coopératives).

- Les **habitations à loyer modique (HLM)** sont des logements publics gérés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) dont le loyer est fixé à 25 % des revenus du ménage. À noter qu'à la suite du retrait du financement fédéral, les derniers HLM ont été construits en 1994.
- Les logements dans les **organismes à but non lucratif (OBNL)** constituent des logements possédés et gérés par un organisme privé dont la vocation est de louer des logements à des ménages ayant des difficultés à se loger convenablement, tels les ménages âgés, les ménages à faible revenu, les jeunes marginaux, les victimes de violence, etc. La majorité des OBNL offrent un soutien communautaire à leurs locataires. Enfin, les locataires sont présents dans la majorité des conseils d'administration des OBNL.
- Les logements en **coopérative d'habitation (coop)** sont des logements appartenant collectivement aux membres de la coopérative qui eux, louent les logements de la coopérative. La vocation de la coopérative est d'offrir des logements de qualité et à prix abordables, tout en favorisant une mixité socioéconomique des ménages, avec une attention particulière pour les ménages à faible revenu. La participation volontaire de ses membres à sa gestion et à son entretien est une autre caractéristique de la coopérative.
- Les **logements publics non HLM (abordables)** sont des logements locatifs appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) (réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis ou Logement abordable Québec) ou à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). Les logements de l'OMHM sont gérés par projets dans une forme s'apparentant aux OBNL; les résidents sont invités à prendre part à la gestion de l'immeuble. Dans le cas de la SHDM, plusieurs projets sont gérés par des OBNL d'habitation. Les autres demeurent sous la responsabilité de la SHDM et visent aussi les ménages à revenu faible ou modeste.

Mode d'occupation : il existe principalement deux modes d'occupation d'un logement; soit la location ou la propriété. Il se réfère donc au lien direct entre le logement et le ménage qui l'occupe. Dans le cas d'un ménage qui loue et occupe un condo, il sera compté parmi les ménages locataires.

Revenu médian : valeur qui sépare les ménages en deux groupes égaux, la moitié des ménages a un revenu supérieur à la médiane et l'autre moitié, un revenu inférieur.

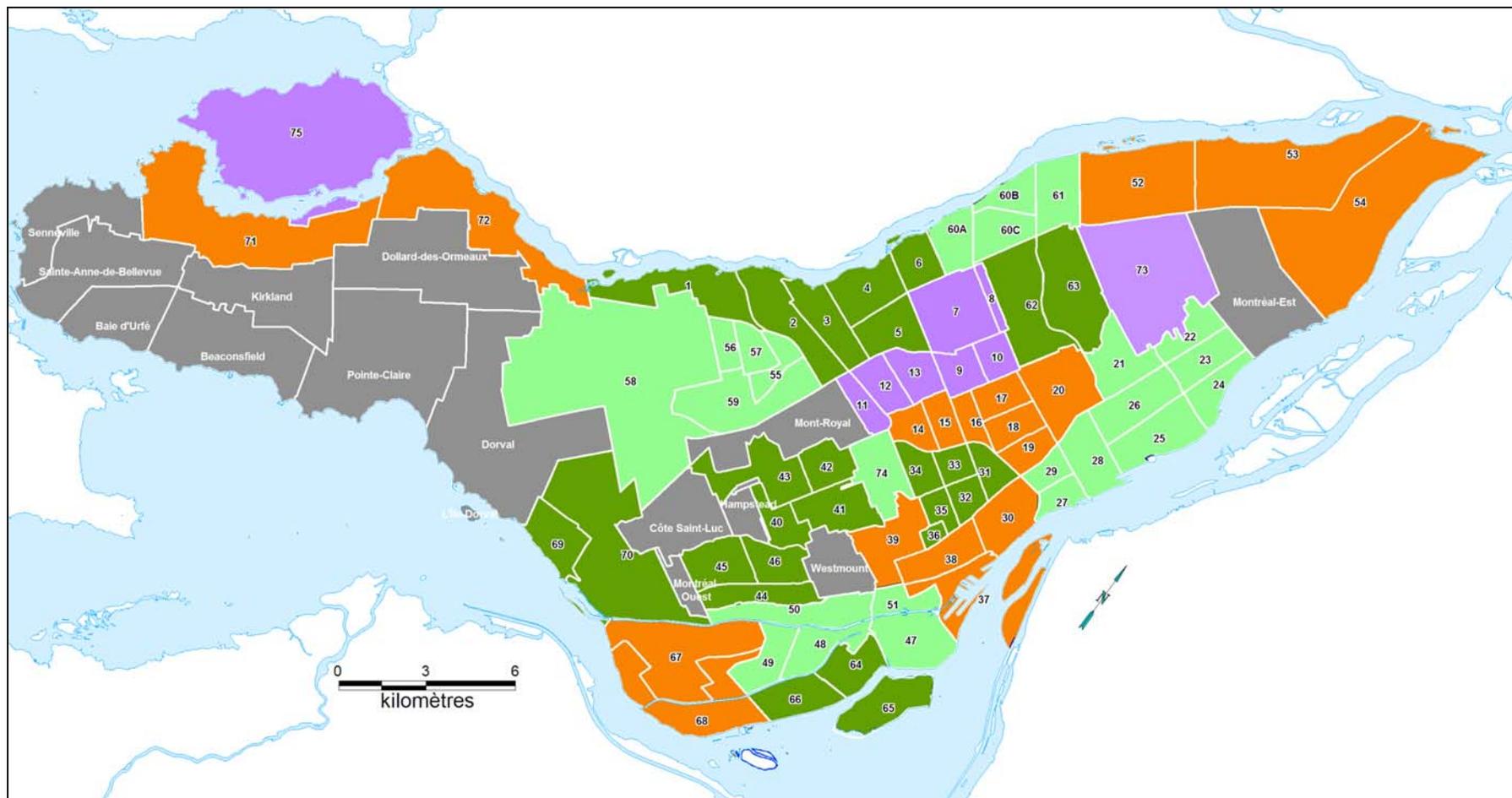
Seuil de faible revenu : indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne. Il s'agit donc du revenu en deçà duquel un ménage est susceptible de consacrer 20 % de plus de son revenu qu'un ménage moyen pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille du ménage et de la municipalité ou de l'agglomération urbaine. Pour les agglomérations canadiennes de 500 000 habitants ou plus (dont Montréal), les seuils sont de 20 778 \$ pour 1 personne, 25 867 \$ pour 2 personnes, 31 801 \$ pour 3 personnes, 38 610 \$ pour 4 personnes, 43 791 \$ pour 5 personnes, 49 389 \$ pour 6 personnes et 54 987 \$ pour 7 personnes ou plus.

Soutien principal du ménage : première personne indiquée dans le ménage comme étant celle qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, des taxes, de l'électricité, etc. pour le logement.

Typologie de bâtiments : caractéristiques qui définissent la structure d'une habitation.

- Les logements **unifamiliaux** sont des bâtiments généralement d'un seul logement, mais pouvant comprendre un second logement de taille nettement inférieure comme, par exemple, un bachelor. Ces bâtiments peuvent être isolés, jumelés ou attenants à plusieurs autres logements unifamiliaux (maisons en rangée).
- Les **plex** sont des bâtiments de 2 à 5 logements superposés (un ou deux logements par étage) et disposent d'une entrée privée ou semi-privée (escaliers extérieurs, balcon).
- Les **immeubles à logements de 3 étages ou moins** comptent 6 logements ou plus accessibles par un corridor ou une cage d'escalier communs. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives et peuvent, dans certains cas, disposer d'un ascenseur.
- Les **immeubles à logements de 4 étages ou plus** comptent 6 logements ou plus et les logements sont accessibles par un corridor commun. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives ainsi qu'un ou des ascenseurs. Les tours d'habitation font partie de cette typologie.

Carte des quartiers de référence en habitation – Ville de Montréal



Réalisation : Stéphane Charbonneau, Ville de Montréal, SMVTP-DH, mai 2009.

Document disponible sur Internet : www.habitermontreal.qc.ca.